

Contacts : Sylvie Morardet : sylvie.morardet@irstea.fr

Contexte

Le projet de recherche RhônaVél'eau est mené par les laboratoires EVS (CNRS, Lyon) et G-EAU (Iristea, Montpellier) dans le cadre de la Zone Atelier Bassin du Rhône. Ce projet, inscrit dans le Plan Rhône, est soutenu financièrement par l'Etat, l'Agence de l'eau RMC et EDF.

La promotion de la culture rhodanienne, de son patrimoine et de son identité est au cœur des politiques publiques associées au fleuve Rhône. En parallèle, le fleuve et les paysages qu'il façonne sont de plus en plus envisagés comme des vecteurs de valorisation et de développement territorial pour les collectivités riveraines. Le projet de voie cyclable ViaRhôna représente à ce titre un exemple éclairant. La création d'une véloroute, voie verte bordant le fleuve sur près de 700 km (du Léman à la mer), dédiée aux déplacements doux, a pour objectif de développer un tourisme dit de qualité en s'appuyant pour cela sur la promotion du patrimoine rhodanien. Cet accès facilité au fleuve pourrait contribuer à améliorer la connaissance du Rhône et à accroître la valeur qui lui est associée par le public et pourrait, de fait, justifier, à ses yeux, les actions menées pour le protéger.

Un des objectifs du projet de recherche RhônaVél'eau est de déterminer, à partir des expériences individuelles des usagers, en quoi la création d'une telle véloroute voie verte peut modifier les perceptions et les représentations associées au fleuve ainsi que la valeur qui lui est attribuée.

Objectifs du stage

En 2017, une enquête par questionnaire en face-à-face a été réalisée auprès de 547 usagers de la ViaRhôna sur trois sites (Bugey, Vienne-Sablons, Rochemaure-Bourg-Saint-Andéol). Elle visait à caractériser les pratiques de la ViaRhôna et à qualifier les perceptions et les représentations que les usagers de la véloroute associent au fleuve et à ses paysages. Cette enquête a également été complétée par 16 entretiens qualitatifs auprès de différents types d'usagers. L'année 2018 a permis de concevoir le questionnaire d'une seconde enquête auprès des usagers pour estimer la part respective des caractéristiques des aménagements cyclables et du caractère plus ou moins naturel du Rhône dans leurs choix de fréquentation. Le questionnaire a été testé en face-à-face auprès d'un échantillon réduit de personnes. Le questionnaire devant être administré en ligne, il est nécessaire de conduire une campagne de communication pour assurer sa diffusion auprès du public le plus large (touristes itinérants français ou étrangers, excursionnistes à la journée, riverains, etc.).

Le présent stage a plusieurs objectifs, selon la date de démarrage du stage :

- Finaliser l'implémentation du questionnaire sur la plateforme LimeSurvey logiciel libre d'enquête en ligne)



Source des images : <https://www.viarhona.com/>



- Identifier et solliciter les organisations pouvant servir de relais à la diffusion du questionnaire (prestataires de tourisme, associations d'usagers, de cyclistes, collectivités territoriales, etc.), élaborer des supports de communication concernant l'enquête à destination de ces organisations, et réaliser des relances ciblées en fonction du taux de réponse au questionnaire
- Réaliser si nécessaire quelques enquêtes complémentaires en face-à-face auprès des usagers le long de la ViaRhôna.

Niveau d'étude et compétences recherchées :

- DUT ou licence professionnelle en information & communication
- Expérience de passation d'enquêtes
- Connaissance du logiciel d'enquête par internet LimeSurvey appréciée mais non nécessaire
- Grande autonomie souhaitée, l'encadrante principale n'étant pas sur place.

Modalités pratiques

Stage de 2-4 mois commençant entre février et avril 2019

Localisation : Ecole normale Supérieure de Lyon, laboratoire EVS et missions dans la vallée du Rhône

Encadrement : à distance par Sylvie Morardet, chercheure à Irstea et responsable de l'enquête, et de façon rapprochée par Marylise Cottet, enseignante-chercheure à l'ENS, responsable du projet RhôneVel'eau

Prise en charge des frais de déplacement sur le terrain

Gratification mensuelle selon réglementation en vigueur

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 31 janvier 2019. Les candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation à Sylvie Morardet (sylvie.morardet@irstea.fr).

Pour plus d'information sur la ViaRhôna : <https://www.viarhona.com/litinaire/viarhona-a-velo>